



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du jeudi 18 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix-huit septembre à vingt et une heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le onze septembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Pascal TAUPIAC (pouvoir à Frédéric ORGUEIL), Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	1	8

N°2025-07-04

1.1.1

Marché Construction Cabinet Infirmières et logement communal : demande de subvention au Département

Lors du conseil municipal du 05 mars 2023, nous avons demandé une subvention au titre de la DETR pour la construction du cabinet infirmière et du logement communal.

A ce jour l'Etat nous a accordé une subvention de 88 172 €.

Monsieur le Maire informe que nous pouvons solliciter le Département pour une subvention au titre d'ATOUT TARN sur la construction du cabinet d'infirmière uniquement, à hauteur de 26 000€.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant

Dépenses :

MOE – PUYO MEGES	HT	27 600 €
ETUDES	HT	5 700 €
TRAVAUX	HT	199 013.04 €
TOTAL HT		232 313.04 €
TVA	20%	46 462.61 €
TOTAL TTC	TTC	278 775.62 €

Recettes :

DETR	Accordé	88 172 €
Atout Tarn	Sollicité	26 000 €
Autofinancement		118 141.04 €

Total HT		232 313.04 €
TVA		46 462.61 €
Total TTC		278 775.62 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés de :

- **AUTORISER** M. le Maire à faire une demande de subvention au Département au titre d'Atout Tarn de 26 000€ portant uniquement sur la construction du cabinet infirmière.
- **S'ENGAGER** à prendre en charge la part du financement non couverte par les subventions ;
- **AUTORISER** M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN



Le Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS

